

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 26 OCTOBRE 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Carnet du *Monde Illustré*.—La chute de la rivière Etchemin, par P.-G. R.—Poésie : Ballade des adieux, par Léon Manc.—Sur la terre d'évangéline en 1864, par L.-H. Tremblay.—Le retour d'Edmundston à la Rivière du-Loup, par Aimée Patrie.—L'honorable juge Fournier, par P.-G. R.—A bâtons rompus, par Gaston-P. Labat.—Mgr Louis-Nazaire Bégin.—La reine de Madagascar.—M. L.-H. Tremblay.—L'automne.—Un moyen comme un autre, par Alphonse Allais.—Primes du mois de septembre.—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Jeux et créations.—Feuilleton : La mendiante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Portrait de Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Cyrène et coadjuteur du cardinal Taschereau.—Montréal : La grande Kermesse de l'hôpital Notre-Dame : Vue extérieure de la salle d'exercices ; Tente des diseuses de bonne fortune ; Vue d'ensemble, prise du côté droit ; Vue d'ensemble, montrant la scène ; Le pavillon des fleurs ; Galerie des beaux-arts.—Chute de la rivière Etchemin à Saint-Henri de Lauzon.—Portrait de l'honorable juge Fournier.—L'automne.—Portrait de M. L.-H. Tremblay.—Portrait de la reine de Madagascar.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

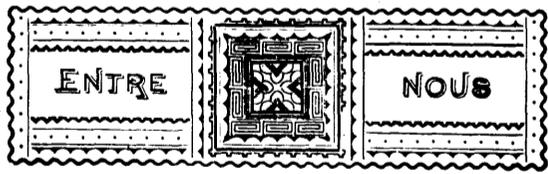
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Il y a des gens qui attendent avec impatience l'ouverture de la session du parlement local pour en suivre les discussions ; d'autres, que les affaires de la province intéressent médiocrement, ne lisent que les débats de la Chambre des communes, d'Ottawa ; certains fanatiques des choses d'Europe ne cherchent dans leur journal, que ce que l'on dit à

Londres ou à Paris ; d'autres ne parcourent que les colonnes consacrées au sport et se subdivisent en une foule de fractions dont chacune a son genre favori, la crosse, base-ball, football, dames, échecs, boxe, etc., puisqu'on met tout cela sous le même titre.

Les femmes lisent les articles de mode, les jeunes filles les comptes-rendus de bals et de soirées, et les plus intelligentes font leurs délices du *Coin du feu*.

Le commerçant lit la revue commerciale ; l'avocat, les revues judiciaires ; les bonnes femmes, les récits des crimes commis dans tous les pays ; le médecin attend chaque semaine ses journaux médicaux ; le cultivateur ne lit pas le journal d'agriculture, et chose qui fait le bon apôtre et pose à l'homme vertueux ne se complait que dans la lecture des livres... défendus.

Bref, chacun a son genre, son goût, sa marotte, et la mienne est de lire les comptes rendus des séances du conseil municipal de la cité de Montréal.

Beaucoup de braves gens partagent cette manie et s'étonnent de ne pas voir figurer ce genre de nouvelles dans les colonnes du sport, entre le football et la boxe, par exemple, où il ne serait nullement déplacé.

*** J'aime le genre de débats de ce conseil municipal.

Tout le monde y est libre, s'y sent à l'aise, sans liens de parti, chacun parle pour lui-même, dans son intérêt et à l'occasion, peut-être, dans l'intérêt de son quartier ; c'est charmant !

Personne n'est tenu de suivre un programme, une ligne de conduite tracée par un chef ; il n'y a pas de chef, mais des citoyens libres de dire tout ce qu'ils veulent et même davantage.

Et le digne messenger qui assiste impassible aux séances sait si on use de ce droit de libre parole !

Aussi les sous-titres des comptes rendus sont-ils empreints de la dignité et de l'aménité qui règnent dans les discussions :

—Orange au conseil.

—On se propose de régler la question à coups de poing.

—Menteur !

—Voleur !

—Ce n'est pas vrai !

—A la porte !

—Allez-vous en !

—C'est honteux !

Non, ce n'est pas honteux ; je trouve cela joli, beau, ineffable ; cela me rappelle les héros d'Homère.

Parfois, l'un des injuriés prend une pose noble et répond comme Enée au fils de Pélée :

—N'espère pas m'effrayer comme un enfant, par tes discours ; moi aussi je pourrais t'injurier, t'adresser d'injustes outrages ; mais instruits, par les nobles entretiens des hommes, des choses que nous n'avons point vues nous connaissons l'un et l'autre, notre origine et notre passé. Mais, crois-moi, au milieu de cette terrible arène, cessons un puéril entretien. Les propos outrageants sont assez abondants ; leur poids chargerait un navire à cent rames ; la langue des hommes se plie à des discours divers et infinis. Le champ en est vaste. A une injure, je puis répondre par une injure. Mais quelle nécessité d'échanger entre nous des outrages comme deux femmes furieuses, qui, transportées par la discorde et la colère, s'accablent d'insultes en public, et mêlent à la vérité des mensonges ! Tes menaces ne détourneraient pas ma bouillante ardeur...

Ainsi parlait Enée et c'est parfois à croire que certains échevins ont lu Homère, car ils s'expriment à peu près de la même manière, tout en se montrant le poing à distance respectable.

Puis on fait la paix pour un moment, les adversaires reprennent leur sang froid, tout est calmé, quand un malheureux mot met encore le feu aux poudres, mais, cette fois, dans une autre direction et un deux, trois clans poussent le cri de guerre et s'élancent en avant contre le maire.

Alors c'est encore de plus en plus du grand Homère !

—Taisez-vous !

—Colomniateur !

—Je me moque de ce que peut dire un individu comme vous !

—Venez donc me le dire ici !

On crie, on hurle, c'est un tapage infernal, plus moyen de discuter, la séance est interrompue, tout le monde s'en va et le greffier, M. L.-O. David, la tête pleine de souvenirs historiques, ferme ses livres en se disant tristement :

—Cela me rappelle 1837-38... moins les héros.

Et vous croyez que je n'ai pas raison de suivre avec passion les discussions du conseil !

—Mais les affaires, direz-vous, les affaires ?

—Les affaires ! Cela ne nous regarde pas, ce n'est pas de nos affaires !

*** J'ai passé l'été à Sainte-Pétronille, à quelques milles de Québec. Un service de bateaux traversiers, très bien organisé, fait de ce joli petit village une sorte de faubourg fashionable de notre capitale.

J'ai passé l'été à Sainte-Pétronille, j'y suis même encore, bronchiteux, souffrant, et jamais Pétronilleux ne fut plus étonné que moi en apprenant, par les journaux de Montréal, que mon curé avait tiré un coup de fusil et blessé deux étudiants en médecine, surpris l'autre nuit, dans mon cimetière, en quête de tibias ou d'humérus.

Mon curé est un charmant homme, bon, conciliant, aimé de tout le monde, des grands comme des petits, des Anglais comme des Canadiens.

Mon curé n'est pas homme de guerre, il n'a pas tiré de coup de fusil, il n'a pas versé de sang et n'a blessé personne.

Mon curé admirait, du balcon de son presbytère, les étincelles du firmament et la nuit pleine des murmures du vent d'automne, quand son attention fut attirée du côté du cimetière par une lueur qui n'était ni un feu follet ni une mouche à feu. C'était un fanal, un vulgaire fanal, qui éclaira bientôt les silhouettes des deux étudiants occupés à leur macabre besogne.

Il leur cria de s'en aller, mais sa voix n'arriva pas jusqu'à eux, et, voyant qu'ils continuaient à travailler de la pelle et de la pioche, le curé alla trouver un voisin qui, lui, sur son ordre, tira un coup de fusil en l'air. La lumière disparut, tout disparut. Les jeunes gens furent cependant arrêtés le lendemain.

Voilà tout, et quand un de mes confrères en chroniques dit que mon curé aurait dû leur casser la tête, je suis sûr que son conseil n'aurait pas été et ne sera jamais suivi.

Mon curé ne casse pas la tête des gens, il s'applique, au contraire, à la leur remettre d'aplomb quand il en est besoin. Mon curé ne veut pas la mort du pêcheur. Mon curé est bon, et c'est pourquoi j'aime mon curé.

*** Je ne crois pas qu'il y ait de pays au monde où la licence de langage soit poussée aussi loin que chez nous.

Dans le plus petit village, à propos d'affaires municipales, d'un pont de trente pieds, d'un ruisseau de vingt-cinq pouces, d'un chemin, d'affaires scolaires, de taxes insignifiantes ; que ne se dit-on pas entre adversaires ?

Les mots de menteur, polisson, misérable, voleur, lâche etc., etc., forment la monnaie courante des discours de la langue dite parlementaire (!) des champs et des villes, et puis, quelques jours après ces luttes oratoires, où les plus grands talents ont brillé (style des gazetiers) on nous apprend que X... a intenté